

La Résistance passe par la conquête de l'opinion (2) : adressez-vous aux amoureux des chiens

écrit par Maxime | 9 mars 2016



La résistance passe aussi par la conquête de l'opinion. Susciter la curiosité est la première étape de cette conquête. J'évoquais récemment par exemple la possibilité de dénoncer sur les sites de musiciens et chanteurs les propos de l'imam de Brest sur la musique et ce que nous apprennent par exemple des décisions de justice à cet égard

<http://resistancerepublicaine.com/2016/02/29/pas-de-jouets-pas-danniversaire-pas-danimaux-mais-pas-de-radicalisation-pour-la-cour-dappel/>

De la même manière, on peut évoquer sur des sites de passionnés de chiens le traitement du chien en islam <http://resistancerepublicaine.com/2012/12/04/attention-a-vos-chiens-lislam-arrive-lislam-est-la-par-philippe-jallade/> et <http://resistancerepublicaine.com/2016/02/02/barbarie-islamique-en-iran-ils-piquent-les-chiens-errants-a-lacide-des-musulmans/>.

Beaucoup de gens y sont sensibles car le chien est un compagnon traditionnel en France.

Au cours d'une conversation avec le propriétaire d'un chien, la remarque peut être faite aussi, l'air de rien... Ce peut être aussi un moyen d'engager une conversation sur le thème tabou (media et encadrement de la liberté d'expression obligent) de l'islam.

D'ailleurs, le FN utilise cette approche en s'intéressant à la condition animale. Il a une longueur d'avance dans ce domaine à propos de l'abattage rituel en particulier (il faudra veiller à ce que le halal et même le casher ne soient pas oubliés dans le souci d'envisager la condition animale http://www.lepoint.fr/politique/le-fn-s-interesse-a-la-condition-animale-brigitte-bardot-applaudit-07-03-2016-2023564_20.php,

mais l'opinion risque de buter sur la question de la corrida et de la chasse, comme l'explique l'article suivant :http://www.lexpress.fr/actualite/politique/fn/la-protection-animale-nouveau-dada-du-fn_1771000.html

Là où le FN risque alors d'avoir du mal à rallier les activistes de la protection animale à sa cause, les réfractaires à l'islam peuvent au contraire agir, car ce n'est pas une question sur laquelle ils ont à prendre position.

Internet est un formidable outil de communication à cet égard, car il préserve un certain anonymat et, dans le pire des cas, vous vous ferez virer du forum ou du site où vous posterez votre message pour ne pas avoir respecté les consignes d'utilisation. Le cas échéant, si la censure tarde à s'exercer, ou si vous arrivez à vous débrouiller assez bien pour qu'elle ne s'exerce pas, vous aurez au moins réussi à faire connaître des sites dont la plupart des gens ignorent l'existence même.

Il faut simplement prendre garde à ne pas injurier, ne pas diffamer et ne pas appeler à la haine. Expliquer son point de vue sans agressivité, citer des sources journalistiques

courantes, renvoyer à des textes fiables renforce l'argumentation.

Sur la liberté d'expression, voici les textes les plus importants :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0A90634EA68AFCA1D3A6494F7291A3D6.tpdila12v_2?idSectionTA=LEGISCTA000006165460&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20160307

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGIARTI000029759703&cidTexte=JORFTEXT000000877119&categorieLien=id>

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=0A90634EA68AFCA1D3A6494F7291A3D6.tpdila12v_2?idArticle=LEGIARTI000006419790&cidTexte=LEGITEXT000006070722&dateTexte=20160307